12666 - Il n’est pas permis de manger les mets préparés par les infidèles dans le cadre de leurs fêtes

question

Est-il permis à un musulman de consommer les repas préparés par les Gens du Livre (chrétiens et juifs) lors de leurs fêtes ? Lui est-il permis de recevoir leurs cadeaux à cette occasion ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n’est pas permis au musulman de manger des repas préparés par les Juifs et les chrétiens et les polythéistes dans le cadre de la célébration de leurs fêtes religieuses. Il ne lui est pas permis non plus de recevoir leurs cadeaux à cette occasion. Car ce serait les honorer et coopérer avec eux de manière à donner davantage d’importance à leurs rites, à diffuser leurs innovations et à partager leur joie au cours de leurs fêtes. Toutes choses qui pourraient nous conduire à adopter leurs fêtes ou à échanger des invitations ou des cadeaux lors de leurs fêtes et lors de nos fêtes à nous. Ce qui constitue une tentation et une innovation dans la religion (musulmane). Or il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Quiconque introduit dans notre affaire (religion) une pratique qui lui est étrangère, la verra rejeter . De même, il est interdit de leur offrir quoi que ce soit pour leurs fêtes.